

L'Abbàyi dè Mordse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **17 (1879)**

Heft 31

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185296>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En un mot, mesdames, il vous faut pouvoir dire, à la fin de chaque mois : « J'ai reçu tant, j'ai dépensé tant. » Et si le cas échéait que vos dépenses soient trop fortes pour vos ressources, vous pourrez alors vous rendre compte facilement de ce qui a pu faire pencher la balance de ce mauvais côté...

Posons un principe dont personne ne peut nier l'importance et la vérité : c'est que la femme a toujours une très grande influence sur tout ce qui concerne la direction de la famille, non seulement sous le rapport moral, mais encore sous le rapport matériel, et cette influence, comme une seconde Providence, déverse le bien ou le mal sur le foyer domestique qu'elle est chargée de protéger.

Partout où cette influence est méconnue, le principe fondamental de la société par la famille est vicié, et il ne peut manquer d'en résulter des malheurs incalculables : ici, la ruine et le désordre ; là, les dissensions, les ruptures violentes et scandaleuses entre mari et femme, frères et sœurs, père et mère avec leurs enfants ; partout enfin règne la guerre au lieu de la concorde et de la paix.

Et sur qui, presque toujours, faut-il faire peser la responsabilité de ces désastres ? Hélas ! sur les femmes, et cela par le peu de soin qu'elles apportent à mériter l'autorité et l'influence qui doivent leur appartenir.

Elles ne sont pas sur terre pour babiller, s'habiller et caqueter, elles y sont pour tenir le gouvernail d'une maison ; et si elles sont incapables de cette mission, de quel droit se plaindront-elles qu'on leur refuse une part active dans la gestion des affaires ?

Frédéric-le-Grand et les cerises.

Nous voici aux cerises ; on ne les voit cependant pas sur le marché en monceaux ni en tas ; c'est en petits paniers coquettement remplis qu'elles s'y étalent. Comme la saison est loin d'être belle, la cerise, peu favorisée par la température, arrive en retard et à peine à l'état de maturité. Voici, à ce propos, une charmante anecdote :

La cerise était le fruit favori du grand Frédéric. Il voulait avoir ce fruit sur sa table pendant une grande partie de l'année et donnait ordre à ses jardiniers de lui en fournir par tous les moyens possibles.

Le royal philosophe de Sans-Souci se plaignait souvent, pendant la saison des cerises, de la rareté de ce fruit, et gourmandait vertement les jardiniers. Ceux-ci, confus des reproches du souverain, déclarèrent que les moineaux, ces pillards effrontés, étaient seuls la cause de la rareté des cerises.

Grande colère de Frédéric, qui ordonna que la tête des moineaux fût mise à prix dans toute la Prusse. Il en écrivit à Voltaire qui lui répondit qu'il était peu digne d'un aussi grand monarque d'attenter à la liberté de ces pauvres oiseaux à qui Dieu l'avait octroyée, etc., etc.

Frédéric maintint son décret. Les moineaux disparurent ; mais au bout de deux ans, non seulement

il n'y eut plus de cerises à Berlin, mais plus d'autres fruits. Les chenilles les dévoraient tous. Le roi comprit son erreur, il se réconcilia avec les moineaux qui se chargeaient de détruire les chenilles, et le fruit favori reparut sur la table royale. Mais le plus piquant de l'anecdote est la pétition que Frédéric trouva au fond d'une assiette de cerises qu'on avait fait venir à grands frais de Paris. Voici ce singulier placet :

« Sire,

» Trompé par de faux rapports, vous nous avez crus coupables et vous nous avez condamnés à la mort et à l'exil. Mais voilà que vous avez bien moins qu'auparavant — je devrais dire que vous n'avez plus du tout de ces cerises que vous aimez tant. Laissez-nous revenir sur ces vieux arbres qui nous sont chers, car ils ont été nos berceaux, et bientôt vos tables se couvriront des fruits les plus savoureux.

» Seulement, ne nous chicanez plus à propos des cerises auxquelles nous toucherons. Considérez ce faible tribut comme le salaire légitime du service que nous allons vous rendre. Mieux vaut une bonne récolte avec quelques centaines de cerises de moins, qu'une disette de fruits la plus absolue.

» Si tel est aussi votre avis, dites un mot, Sire, et nous accourons de notre aile la plus légère.

» *Un vieux moineau exilé.* »

Depuis ce temps, l'Etat protège en Prusse, comme du reste dans toute l'Allemagne, les oiseaux favorables à l'agriculture.

L'Abbâyi de Mordse.

Clliáo que n'ont pas vu l'abbâyi de Mordze n'ein pâovont rein deré ; má mē, lái su z'u, et quand bin n'est pas asse balla quē la noutra, lái fasáí portant bin galé.

Cein a dza coumeinci pē lo deçando quē l'ont pētará pē l'ostand tant qu'áo né, qu'on a oiū onna débordenáite dáo tonaire et que l'ont botsi tot lo drái. Mē su de : on porrái bin lái allá férē onna veriá déman la vépráo ; má po pas avái l'ai dē corrē lē fētēs, y'é vaná onna copa dē balla granna d'espacette po mená à l'apotiquière, qu'ein fá dē la mistion po lē tsévau maládo. La demeindze don su parti d'aboo après dīna et quand y'é z'u reduit mon tsai, pē la Corena, su z'u pē lo Parque, qu'est on grand prá ao bord dáo lē avoué dái pecheintēs reintsēs dē publio et d'amarouní, qu'on lái est bin à l'ombro. L'est quie iō l'étái la cantina et lo banquet, que su arrevá justo coumeint finessont dē rupá : medzivont lē z'izelettēs. Y'avái destrá dē mondo ; l'est pi damadzo qu'on voifávē tant. Lo lē razávē, po cein que pē Dzenēva l'ont étantsi po que l'édhie pouéssē pessi pē lē golettēs dái bornés, que l'est 'na dieuséri, ká clliáo feliettēs dē pē Mordze étiont totē gáoláies. N'íavái min dē sordá qu'on part dē gendarmes et cein n'est tot parái pas asse galé quē lē z'autro iadzo ; má pē Lozena ne volliont pas mé qu'on panossái lē trablíes dái cantinēs avoué lo drap dē l'Etat, et tráovo que font bin, et pi on

est ao mein ti parâi. Cein que mè bombardâvè, lè z'autro iadzo, l'est que dein noutre n'abbâyi, mè, qu'été dein lè grenadiers, dévessè mè mettrè po la pararda après lo valet à Marque, on crouïo petit botasson, tot écouessi, po cein que l'étâi caporat dein lè mouscatéro.

Ma fâi po lè discou, y'ein a z'u dâi z'adrâi bio, et pi n'est pardié pas lè monsus que lè z'ont ti fé; lâi a z'u on païsan qu'a rudo bin dévèsâ. Tonaire dâi z'ilès coumeint tè débliottâvè cein! l'ao t'ein a fottu dâi « liberté, » dâi « Confédération » et dâi « patrie; » non de non! que n'est pas question, lè z'autro n'étiot rein à coté. L'est veré que l'a bu ao mein dix iadvo dein la coupe et que monsu Gôlay, césiquie que veind lo dzî, a dû montâ su la chère po lâi revaissâ. Lâi yé vu assebin lo receviâo qu'étâi venu perquie, que mè peinso, po féré pâyi cauquiès z'impou; mâ cein n'a pas granâ et lo pourro monsu Tsaudet a pésu son teimps. Lâi avâi assebin monsu Bordzau dè pè l'arsenat qu'a z'u po prix onna tièce de botolliès, que lo lâi cosé bin po que sè pouéssè dessâiti, kâ on m'a de que l'avâi gaillâ avalâ dè pussa ein alleint aveintâ pè lo gue-latâ dâo tsaté l'arbéletta dè Gueyaumo Tè et lo chaton dè Vinquélériède que l'avâi peindu per dézo la cantina po féré bio vairè. Enfin ne pu pas vo deré ti cliâo que lâi y'é vu, tot lo contingent lâi étâi et pi que y'avâi dâi bio prix. Y'avâi on cassoton que mè fasâi rudo einviâ et pi assebin onna cassetta dzauna que dâi féré bon bouli dâo lacé dedein. Quand l'ont z'u fini dè bailli cliâo prix, l'ont coumeinci à dansi et su z'allâ féré on tor vai lè bescaumirès et lè comédiens et pi su retornâ féré appliyi.

Cein étâi bin galé, mâ tot parâi cein ne vaut pas la noutra.

L'Assommoir.

Malgré tout le bruit qui s'est fait autour de M. Emile Zola et de ses écrits, dont les journaux français nous entretiennent presque chaque semaine, il est sans doute encore bon nombre de nos lecteurs qui ne connaissent pas l'*Assommoir*, dont on a tant parlé. Et comme cet ouvrage, vrai type du genre naturaliste, a été arrangé pour la scène et sera représenté sur notre théâtre, le 5 août, par l'excellente troupe parisienne de l'*Ambigu*, nous saisissons cette occasion d'en donner l'analyse succincte.

L'*Assommoir* est ainsi nommé parce que dans le langage des ouvriers, de ceux qu'aime à peindre Zola, un débit de liqueurs s'appelle un assommoir, c'est-à-dire un lieu où l'on débite de l'eau-de-vie assez forte pour assommer, pour griser subitement ceux qui se l'ingurgitent. C'est dans une de ces gargottes que les personnages du roman vont fréquemment boire et causer. Mais le vrai titre du livre serait : *Histoire de la blanchisseuse Gervaise, de son premier amant Lantier et de son mari Coupeau*. Ce petit drame peut se résumer en quelques lignes. Dès sa jeunesse, Gervaise a eu pour amant Lantier, le chapelier; de leurs relations sont nés deux en-

fants, Claude et Etienne. Lantier et Gervaise vivent à Paris avec un peu d'argent qui devait leur servir à monter une chapellerie; mais Lantier est paresseux, prodigue et aime à s'amuser. La connaissance qu'il fait d'une nommée Adèle le détache subitement de Gervaise, qu'il abandonne bientôt. Un ouvrier zingueur nommé Coupeau, séduit par la gentillesse de Gervaise, lui déclare son amour et l'épouse. Laborieux l'un et l'autre, ils font des économies qui doivent bientôt servir à ouvrir pour Gervaise une boutique de blanchisseuse. Malheureusement Coupeau, qui travaillait sur les toits, fit une chute et se blessa grièvement; la maladie fut longue, et 600 francs qu'ils avaient épargnés furent rapidement dépensés. Mais un voisin, le forgeron Goujet, ayant apprécié les qualités de Gervaise, lui prêta 500 francs pour qu'elle pût ouvrir sa boutique de blanchisseuse. Ce projet se réalisa; Gervaise, laborieuse et économe, gagnait de l'argent et était heureuse. Coupeau se mit à boire, Gervaise elle-même devint un peu gourmande et moins économe; de là des dettes. On voit ensuite Lantier revenir en scène; Coupeau l'introduit chez lui, il vient s'asseoir de temps en temps à la table des époux Coupeau, puis bientôt il loge chez eux. Un soir que Coupeau est rapporté dans un état d'ivresse repoussant, Gervaise n'éprouvant plus pour lui que de l'indifférence, renoue des relations coupables avec son premier amant. A partir de ce moment, elle s'engage de plus en plus dans une misère dégradante. Son mari devient fou et meurt dans un hospice d'aliénés. Gervaise, qui n'a plus de travail, se livre à la débauche; tout le monde la repousse, excepté Goujet qui l'aime toujours. Mais bientôt le souvenir de l'avisement où elle est tombée lui revient, et il se sépare d'elle. Enfin, traînant encore quelque temps son existence de plus en plus misérable, Gervaise meurt dans une espèce de trou, abandonnée de tout le monde.

Si l'*Assommoir* a fait sensation, c'est plus par la forme que l'auteur donne à son récit que par l'intérêt qu'un tel sujet peut inspirer; la crudité des détails et du langage y est portée à un tel point qu'on est souvent tenté de rejeter le livre; mais en même temps on se sent irrésistiblement attiré par la vivacité, par le réalisme des peintures, et, malgré soi, on admire le talent de l'auteur et l'on comprend la vogue de ses ouvrages qui, quoi qu'on en dise, auront toujours de nombreux lecteurs. Sans approuver ce genre de littérature, nous allons citer une page de l'*Assommoir*, prise dans la scène du *Lavoir*, sauf à l'entrecouper de temps en temps de points suspensifs. Germaine est allée dans un lavoir public avec le peu de linge qui lui reste; à peine s'y est-elle installée auprès d'une voisine, Mme Boche, qu'elle apprend par ses enfants que Lantier est parti avec Adèle, après avoir déposé au Mont-de-Piété tous les vêtements de Germaine, qui éclate en sanglots. Tout à coup apparaît la grande Virginie, sœur d'Adèle, qui sait tout et semble n'être venue dans ce lieu que pour narguer les douloureux ressentiments de la pauvre délaissée. Alors Mme Boche de s'écrier :

« Elle rit de vous voir pleurer, cette sans-cœur, là-bas. Je